

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DONNEZAC**

DELIBERATION n° 2026-02-02

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

PRESENTS : Jean-François JOYÉ, Jean-Marie HÉRAUD, Claudine HÉRAUD, Patrice SOPÉNA, Franck CHASSIN, Dominique DIDIER, Marie-Pascale FEBVIN, Régine LAMBERT, Jean-Pierre GENAIN, Jean-Michel PICQ, Laurent QUÉRION, Thierry COURJAUD,

ABSENTS-EXCUSES : Bernard ARDOIN ; Benoît VIAUD ;

Date de la convocation : 03 mars 2026

Date du conseil municipal : 10 mars 2026

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudine HÉRAUD

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de 909 285.75 €
- un déficit de 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES : Contre 0 Pour 12

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 307 448.88 €

B Résultats antérieurs reportés
ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 601 836.87 €

C Résultat à affecter
= A+B (hors restes à réaliser) 909 285.75 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement 29 170.25 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) -410 700.00 €

Besoin de financement F =D+E -381 529.75 €

AFFECTATION = C =G+H 909 285.75 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 381 529.75 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F

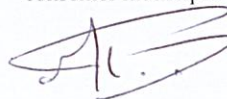
2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 527 756.00 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

Certifié exécutoire par , Maire, compte tenu de la transmission , le 10/03/2026 et de la publication le 10/03/2026.

Donnezac, le 11/03/2026.

Jean-Michel PICQ
conseiller municipal



Secrétaire de séance :
Claudine HÉRAUD



Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 033-213301518-20260310-2026_02_02_M1-DE

